

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 18 mars 2014, et ce, à laquelle sont présents :

M. Michel Lanthier,	président
M ^{me} Martine Renaud,	vice-présidente
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Alain Leroux,	commissaire-parent
M ^{me} Mélanie Pagé,	commissaire
M. Rémy Tillard,	commissaire

tous les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Michaël Charette, directeur général adjoint, M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale adjointe et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjoint sont présents. M. Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Ian Vallée et M^{me} Manon Villeneuve ont motivé leur absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Michel Lanthier, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1442/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M. Alain Leroux, commissaire-parent, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2014.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1443/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2014.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1444/SSGC)

M. Rémy Tillard, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. PAROLE À L'ASSEMBLÉE;
7. Nomination du vérificateur externe pour l'année financière 2013-2014;
8. Nomination d'un huissier et d'une agence de recouvrement 2013-2014;
9. Achat de quatre tracteurs routiers 10 roues avec couchette, année 2015, pour le Centre de formation du transport routier de Mirabel;
10. Achat de trois semi-remorques fourgons et d'une semi-remorque plate-forme, année 2015, pour le Centre de formation du transport routier de Mirabel;
11. Achat d'un simulateur de camion VS6000M pour le Centre de formation du transport routier de Mirabel;
12. Octroi du mandat à la Commission scolaire des Affluents pour l'achat des filtres à air avec le comité d'achats regroupés Laval-Laurentides-Lanaudière;
13. Octroi du mandat Cégep de Saint-Jérôme pour l'achat de papier hygiénique, papier à main et sacs à ordures avec le comité d'achats regroupés Laval-Laurentides-Lanaudière;
14. Questions diverses;
15. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014 (RCE-1445/SRF)

ATTENDU QUE la Loi sur l'instruction publique, article 284, oblige la commission scolaire à nommer un vérificateur externe pour chaque année financière;

ATTENDU QUE la commission scolaire a procédé par appel d'offres public pour le choix des services professionnels pour la vérification de l'année 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et de deux années de renouvellement;

ATTENDU QU'une analyse des différentes propositions a été effectuée par un comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par M. Alain Leroux, commissaire-parent, de retenir les recommandations du comité de sélection à savoir, de confier les services professionnels à la firme Rocheleau Labranche CPA inc. pour la vérification des états financiers et des clientèles scolaires pour l'année 2013-2014.

Adopté

NOMINATION D'UN HUISSIER ET D'UNE AGENCE DE RECouvreMENT 2013-2014 (RCE-1446/SRF)

ATTENDU QUE la commission scolaire s'est dotée d'une procédure de recouvrement des comptes à recevoir;

ATTENDU QUE la commission scolaire s'est dotée d'une procédure pour le recouvrement de la taxe scolaire;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Martine Renaud, commissaire, de retenir les services de la firme d'huissiers Saulniers, Robillard, Lortie, SENC, pour le recouvrement de la taxe scolaire et les services de l'Agence de recouvrement Crédit Protection E.D. Itée pour les autres comptes à recevoir.

Adopté

ACHAT DE QUATRE TRACTEURS ROUTIERS 10 ROUES AVEC COUCHETTE, ANNÉE 2015, POUR LE CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER DE MIRABEL (RCE-1447/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à l'appel d'offres no 13380-028 - achat de quatre tracteurs routiers 10 roues avec couchette, année 2015, pour le Centre de formation du transport routier de Mirabel.

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 19 février 2014 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission a été analysée par le CFTR;

ATTENDU QUE la livraison est prévue au plus tard le 30 juin 2014;

ATTENDU la recommandation du responsable au Centre de formation du transport routier;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire :

A) D'accorder le contrat pour l'achat de quatre tracteurs routiers 10 roues avec couchette, à l'entreprise « Camions Lourds » de Montréal, au montant total 622 216 \$ avant les taxes;

B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

ACHAT DE TROIS SEMI-REMORQUES FOURGONS ET D'UNE SEMI-REMORQUE PLATE-FORME, ANNÉE 2015, POUR LE CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER DE MIRABEL (RCE-1448/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à l'appel d'offres no 13380-029 - achat de trois semi-remorques fourgons et d'une semi-remorque plate-forme, année 2015, pour le Centre de formation du transport routier de Mirabel;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 19 février 2014 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission est divisible et qu'elle a été analysée par le CFTR;

ATTENDU QUE les soumissions déposées ont été jugées conformes;

ATTENDU la recommandation du responsable au Centre de formation du transport routier;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSÉ** par M. Alain Leroux, commissaire-parent :

A) D'accorder le contrat pour l'achat de trois semi-remorques fourgons, à l'entreprise « Manac inc. » de Boucherville, au montant total 115 800 \$ avant les taxes;

B) D'accorder le contrat pour l'achat d'une semi-remorque plate-forme, à l'entreprise « Deloupe inc. » de Saint-Évariste-de-Forsyth, au montant total 62 500 \$ avant les taxes;

C) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

ACHAT D'UN SIMULATEUR DE CAMION VS6000M POUR LE CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER DE MIRABEL (RCE-1449/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a déjà demandé au conseil une résolution (R-4801/SRM) à l'effet de permettre à l'entreprise « Virage Simulation » d'être considérée comme fournisseur exclusif pour l'année 2013-2014;

ATTENDU QUE le CFTR désire faire l'acquisition d'un simulateur de camion;

ATTENDU QUE la date de livraison sera avant le 30 juin 2014;

ATTENDU la recommandation du responsable au Centre de formation du transport routier;

ATTENDU la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M. Rémy Tillard, commissaire :

- A) D'accorder le contrat pour l'achat d'un simulateur, à l'entreprise « Virage Simulation » de Montréal, au montant total 110 000 \$ avant les taxes;
- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents contractuels.

Adopté

OCTROI DU MANDAT À LA COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS POUR L'ACHAT DES FILTRES À AIR AVEC LE COMITÉ D'ACHATS REGROUPÉS LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE (RCE-1450/SRM)

ATTENDU la recommandation du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'accorder le mandat de procéder à l'appel d'offres public à la Commission scolaire des Affluents selon la Loi sur les contrats des organismes publics et son règlement;
- B) De procéder à l'achat de filtres à air auprès du fournisseur retenu par le mandataire du CARLLL et de respecter les conditions prévues aux documents d'appel d'offres.

Adopté

OCTROI DU MANDAT CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME POUR L'ACHAT DE PAPIER HYGIÉNIQUE, DE PAPIER À MAIN ET DE SACS À ORDURES AVEC LE COMITÉ D'ACHATS REGROUPÉS LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE (RCE-1451/SRM)

ATTENDU QU'à chaque année, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord adhère au comité d'achats regroupés Laval-Laurentides-Lanaudière pour l'acquisition de papier hygiénique, de papier à main et de sacs à ordures pour les besoins de l'ensemble de ses établissements;

ATTENDU QUE selon la Loi sur les contrats des organismes publics, la CSRDN doit octroyer un mandat officiel par écrit à la personne et la commission scolaire qui représentera le CARLLL au niveau de l'appel d'offres pour l'achat de papier hygiénique, papier à main et sacs à ordures;

ATTENDU QUE le montant total dépasse le seuil de 100 000 \$, le comité exécutif de la CSRDN doit autoriser cet octroi de mandat;

ATTENDU QUE, par ce mandat, notre organisme s'engage à acquérir les biens selon les quantités spécifiées auprès du fournisseur retenu par le Cégep de Saint-Jérôme et à respecter les conditions prévues au document d'appel d'offres pour la durée prévue au contrat;

ATTENDU la recommandation du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M. Rémy Tillard, commissaire :

- A) D'accorder le mandat de procéder à l'appel d'offres public au Cégep de Saint-Jérôme selon la Loi sur les contrats des organismes publics et son règlement;

- B) De procéder à l'achat de papier hygiénique, de papier à main et de sacs à ordures auprès du fournisseur retenu par le mandataire du CARLLL et de respecter les conditions prévues aux documents d'appel d'offres.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1452/SSGC)

M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 18 h 50.

Adopté

Président

Secrétaire